



SESSION 2007

DPIDE07en

## INTRODUCTION AU DROIT DE L'ENTREPRISE

Durée de l'épreuve : 3 heures – Coefficient : 1,5

*Aucun document ni aucun matériel ne sont autorisés.  
En conséquence, tout usage d'une calculatrice est **INTERDIT** et constituerait une fraude.*

Le sujet se compose de 3 pages numérotées de 1/3 à 3/3

**Le sujet comporte :**

- un cas pratique (15 points)
- une question de cours (5 points)

# I - CAS PRATIQUE

Voici l'histoire de M. Michel ROBERT et de sa famille :

## 1. L'oncle de M. Michel Robert

L'oncle de M. Michel Robert, Gabriel, est veuf depuis trois ans. Il s'est mis à boire depuis cette date sans modération. Lors d'une discussion avec son neveu, Gabriel Robert lui déclare qu'il a l'intention de donner une aquarelle de valeur (estimée à 10 000 €) à un de ses amis. M. Michel Robert commence à s'inquiéter car il considère que son oncle, qui est collectionneur d'œuvres d'art, n'ayant plus « toute sa tête », est en train de dilapider le patrimoine familial. Il vous demande donc conseil.

- a) **Vous lui conseillez de placer son oncle sous un régime de protection des majeurs : sous quel régime de protection des majeurs pourrait être placé M. Gabriel Robert ? Expliquez ce que ce régime de protection implique au niveau des actes réalisés par la personne protégée. Justifiez votre réponse.**
- b) **Quelles seraient les conséquences de ce régime au niveau de l'acte de donation du tableau fait par Gabriel Robert ?**

## 2. Le frère de M. Michel Robert

Jean, le frère de M. Michel Robert est aussi collectionneur d'œuvres d'art. Voulant acquérir un château dans le sud-ouest, il décide de vendre un tableau qu'il a reçu en héritage de son grand père. La vente est conclue rapidement avec M. Durand, propriétaire d'une galerie d'art dans sa rue, pour 3 000 €. M. Jean Robert pense avoir fait une bonne affaire.

Quelque temps après, passant devant la galerie d'art, il aperçoit son tableau en vente pour 300 000 €, prix justifié par le vendeur grâce à une expertise attribuant ce tableau à un peintre célèbre du 19<sup>ème</sup> siècle.

Se sentant floué, M. Jean Robert décide d'intenter une action en justice pour demander la nullité de l'acte de vente conclu avec le propriétaire de la galerie d'art.

- a) **Sur quel fondement juridique M. Jean Robert peut-il intenter une action en justice tendant à l'annulation de la vente ?**
- b) **Selon vous, la vente sera-t-elle annulée ? Quels sont les éléments qui vous paraissent déterminants dans cette démarche judiciaire ?**

## 3. La sœur de M. Robert

Celle-ci a conclu, le 20 mai 2003, avec la société Copyrit un contrat de franchise. Ce contrat ne contient pas de clause écrite d'exclusivité territoriale mais le PDG de la société Copyrit lui a assuré oralement qu'elle serait la seule franchisee pour la ville d'Avignon.

Son commerce est florissant. Le problème vient du fait que fin 2005, la société Copyrit lui annonce la création d'une deuxième franchise dans la même ville. Se sentant flouée, Mme Robert décide d'intenter une action en justice en nullité du contrat pour vice du consentement.

- a) **Rappelez les obligations du franchiseur. Quel est l'élément central de ce contrat ?**
- b) **Pensez-vous que Mme Robert puisse obtenir gain de cause ? Justifiez votre réponse.**

#### **4. Le problème de M. Michel Robert**

M. Robert tient un restaurant-bar-tabac depuis des années à Orange. Dans le même quartier, M. Filloux tient lui aussi un restaurant-bar « Chez Ticoq ». Depuis quelques mois, M. Filloux n'arrête pas de jeter le discrédit sur M. Robert en répandant des propos malveillants sur ses produits (exemple : le vin de qualité servi ne serait en réalité qu'un vin bas de gamme, il suffit de changer l'étiquette ; les repas seraient réalisés parfois avec des produits périmés.....). M. Robert constatant une baisse de son chiffre d'affaires dû à la diminution de la fréquentation de son établissement, commence à s'inquiéter car il pense que les rumeurs proférées par son voisin font fuir ses clients, même fidèles. Il veut tenter une action en concurrence déloyale contre M. Filloux.

- a) Quelles sont les conditions de mise en œuvre de l'action en concurrence déloyale ?**
- b) Pensez-vous que M. Robert puisse gagner son procès et que peut-il obtenir ?**
- c) Quelle juridiction serait amenée à traiter ce contentieux ?**

## **II – QUESTION DE COURS**

**Le licenciement du salarié pour motif personnel : causes, procédure et effets.**